

**RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE  
2008**



## LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES MODIFICATIONS DEPUIS LA DEMANDE R-3605-2006.....	5
TABLEAU 1 – SOMMAIRE DU COÛT DU SERVICE PAR FONCTION 2008 (M\$) .....	6
TABLEAU 2 – RÉPARTITION PAR FONCTION DE LA BASE DE TARIFICATION 2008 (K\$) .	7
TABLEAU 3 – RÉPARTITION PAR FONCTION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE 2008 (M\$).....	8
TABLEAU 4 – DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES ACTIFS.....	9
TABLEAU 5 – DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE.....	11
TABLEAU 6 – DESCRIPTION DES FACTEURS DE RÉPARTITION PAR SERVICE.....	18
TABLEAU 7 – RÉPARTITION PAR COMPOSANTE DU COÛT DU SERVICE 2008 (M\$).....	21
TABLEAU 8 – RÉPARTITION PAR SERVICE DU COÛT DU SERVICE 2008 (M\$).....	22
TABLEAU 9 – RÉPARTITION DU COÛT DU SERVICE 2008 (M\$) .....	23



## **LISTE DES MODIFICATIONS DEPUIS LA DEMANDE R-3605-2006**

### **Modifications des noms de Directions**

Suite aux changements organisationnels du Transporteur, les noms de certaines directions ont été modifiés depuis la demande R-3605-2006 afin de se conformer à la terminologie du Transporteur. Toutefois, ces modifications n'engendrent aucun impact sur la répartition.

### **Intégration des actifs de télécommunications**

L'intégration des actifs de télécommunications à la base de tarification du Transporteur a été reflétée dans la répartition du coût du service.

**Tableau 1 – Sommaire du coût du service par fonction 2008 (M\$)**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
	Base de tarification 13 soldes					Rendement sur la base de tarification (note 2)	Dépenses nécessaires à la prest. du serv.					Revenus requis (6 + 11)
	Spécifiques	CCR et CT (note 1)	Soutien (note 1)	Télécom (note 1)	Total		Spécifiques	CCR et CT (note 3)	Soutien (note 3)	Télécom (note 3)	Total	
<b>Raccordements des centrales</b>	<b>1 772,7</b>	<b>18,9</b>	<b>52,6</b>	<b>74,5</b>	<b>1 918,7</b>	<b>149,5</b>	<b>92,9</b>	<b>21,1</b>	<b>30,6</b>	<b>3,9</b>	<b>148,6</b>	<b>298,1</b>
Postes éleveurs	1 429,9	15,3	42,4	60,1	1 547,7	120,6	78,3	17,0	24,7	3,2	123,2	243,8
Lignes de raccordements	342,8	3,7	10,2	14,4	371,0	28,9	14,7	4,1	5,9	0,8	25,4	54,3
<b>Réseau</b>	<b>10 221,3</b>	<b>109,1</b>	<b>303,3</b>	<b>429,8</b>	<b>11 063,5</b>	<b>862,1</b>	<b>645,1</b>	<b>121,5</b>	<b>176,6</b>	<b>22,6</b>	<b>965,8</b>	<b>1 827,9</b>
Très haute tension : MTL-QC et boucle	2 011,6	21,5	59,7	84,6	2 177,3	169,7	118,8	23,9	34,8	4,5	181,9	351,5
Très haute tension : Autres	4 645,0	49,6	137,8	195,3	5 027,7	391,8	313,3	55,2	80,2	10,3	459,0	850,8
450 kV	760,2	8,1	22,6	32,0	822,9	64,1	25,3	9,0	13,1	1,7	49,2	113,3
Haute tension	2 804,5	29,9	83,2	117,9	3 035,6	236,5	187,8	33,3	48,4	6,2	275,8	512,3
<b>Raccordements des clients</b>	<b>2 076,6</b>	<b>22,2</b>	<b>61,6</b>	<b>87,3</b>	<b>2 247,7</b>	<b>175,1</b>	<b>226,4</b>	<b>24,7</b>	<b>35,9</b>	<b>4,6</b>	<b>291,6</b>	<b>466,7</b>
Postes abaisseurs	1 806,3	19,3	53,6	76,0	1 955,2	152,4	203,2	21,5	31,2	4,0	259,9	412,2
Raccordement clients haute tension	270,3	2,9	8,0	11,4	292,6	22,8	23,3	3,2	4,7	0,6	31,7	54,5
<b>Interconnexions</b>	<b>731,4</b>	<b>7,8</b>	<b>21,7</b>	<b>30,8</b>	<b>791,7</b>	<b>61,7</b>	<b>67,3</b>	<b>8,7</b>	<b>12,6</b>	<b>1,6</b>	<b>90,3</b>	<b>152,0</b>
Churchill Falls	103,6	1,1	3,1	4,4	112,2	8,7	10,7	1,2	1,8	0,2	14,0	22,7
Autres	627,8	6,7	18,6	26,4	679,6	53,0	56,6	7,5	10,8	1,4	76,3	129,3
<b>Total</b>	<b>14 802,0</b>	<b>158,0</b>	<b>439,3</b>	<b>622,4</b>	<b>16 021,7</b>	<b>1 248,4</b>	<b>1 031,8</b>	<b>176,0</b>	<b>255,7</b>	<b>32,8</b>	<b>1 496,3</b>	<b>2 744,7</b>

Note 1: répartition des actifs des fonctions CCR, CT, Soutien et Télécom. au prorata des actifs spécifiques.

Note 2: répartition au prorata de la base de tarification 13 soldes.

Note 3: répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR, CT et Soutien au prorata des actifs spécifiques.

**Tableau 2 – Répartition par fonction de la base de tarification 2008 (k\$)**

(1) Rubrique	(3) Raccordements des centrales			(5) Très haute tension		(7) Réseau			(11) Raccordements des clients			(13) Interconnexions			(16) CCR et CT	(17) Soutien	(18) Télécom.	(19) Total
	(2) Postes éleveurs	(4) Lignes de raccordements	(4) Total	(5) Boucle montréalaise et corridor MTL QC		(7) 450 kV	(8) Haute tension	(9) Total	(10) Postes abaisseurs	(11) Raccorde-ments clients HT	(12) Total	(13) Churchill Falls	(14) Autres	(15) Total				
				(5) Montréal	(5) Autres													
<b>1 Immobilisations corporelles en exploitation</b>																		
2 Coût d'origine																		
3 Postes	1 866 522		1 866 522	1 935 381	3 623 949	38 064	1 322 662	6 920 057	2 820 526	271 336	3 091 861	159 040	765 759	924 799				12 803 239
4 Lignes		414 730	414 730	708 597	3 279 098	853 635	2 366 210	7 207 539		125 236	125 236	11 756	165 980	177 737				7 925 242
5 Autres actifs de réseaux							53 609	53 609					74	74	306 979	213 282		573 943
6 Actifs de soutien																702 014		702 014
7 Télécommunications																	1 234 386	1 234 386
8 Total	1 866 522	414 730	2 281 251	2 643 978	6 903 047	891 699	3 742 481	14 181 205	2 820 526	396 572	3 217 098	170 797	931 813	1 102 610	306 979	915 296	1 234 386	23 238 825
<b>9 Amortissement cumulé</b>																		
10 Postes	453 675		453 675	594 940	1 260 568	20 012	501 265	2 376 785	1 049 724	114 017	1 163 741	62 475	283 337	345 812				4 340 014
11 Lignes		79 419	79 419	154 734	1 088 856	164 125	654 526	2 062 241		27 089	27 089	6 247	43 125	49 373				2 218 122
12 Autres actifs de réseaux							4 438	4 438					74	74	237 215	96 674		338 402
13 Actifs de soutien																417 475		417 475
14 Télécommunications																	622 960	622 960
15 Total	453 675	79 419	533 095	749 674	2 349 424	184 137	1 160 230	4 443 465	1 049 724	141 106	1 190 831	68 723	326 536	395 259	237 215	514 149	622 960	7 936 973
<b>16 Valeur nette</b>																		
17 Postes	1 412 846		1 412 846	1 340 441	2 363 381	18 052	821 397	4 543 271	1 770 801	157 319	1 928 120	96 565	482 422	578 987				8 463 225
18 Lignes		335 310	335 310	553 862	2 190 243	689 510	1 711 683	5 145 299		98 147	98 147	5 509	122 855	128 364				5 707 120
19 Autres actifs de réseaux							49 170	49 170							69 763	116 608		235 541
20 Actifs de soutien																284 539		284 539
21 Télécommunications																	611 426	611 426
22 Total	1 412 846	335 310	1 748 157	1 894 303	4 553 624	707 562	2 582 251	9 737 740	1 770 801	255 466	2 026 267	102 074	605 277	707 351	69 763	401 147	611 426	15 301 852
<b>23 Actifs incorporels</b>																		
24 Coût d'origine		37	3 086	3 123	77 704	42 070	41 864	205 066	366 704	2 188	9 703	11 891	96	11 247	240 233	87 885	22 717	743 799
25 Amortissement cumulé		37	1 177	1 214	12 214	8 674	4 823	50 338	76 048	557	2 839	3 397	35	2 114	2 149	174 885	77 211	348 881
26 Valeur nette		1	1 909	1 909	65 489	33 396	37 041	154 729	290 656	1 631	6 863	8 494	60	9 037	9 098	65 348	10 674	394 918
<b>27 Dépenses non amorties et autres actifs</b>																		
28 Actif au titre des prestations constituées	3 145	709	3 854	6 966	13 627	212	13 986	34 791	22 055	1 857	23 911	581	3 149	3 730	34 382	34 410		135 078
29 Passif au titre des prestations constituées	-2 385	-538	-2 923	-5 284	-10 337	-161	-10 608	-26 389	-16 729	-1 408	-18 137	-441	-2 389	-2 829	-26 079	-26 100		-102 458
30 Mesures de réduction de l'effectif																		
31 Actifs réglementaires	8 318	1 985	10 304	11 539	27 007	4 384	16 114	59 044	10 435	1 545	11 980	601	3 617	4 218	795	2 425		88 766
32 Frais de développement et autres frais reportés	-3 856	-920	-4 776	-5 349	-12 519	-2 032	-7 470	-27 370	-4 837	-716	-5 553	-279	-1 677	-1 955	-369	-1 124	2 267	-38 881
33 Remboursement gouvernemental		1 520	1 520	26 482	7 685	29 107	63 273			3 913	3 913		4 949	4 949				73 655
34 Total	5 222	2 756	7 978	34 354	17 779	10 088	41 128	103 348	10 924	5 190	16 114	463	7 649	8 112	8 730	9 610	2 267	156 160
<b>35 Fonds de roulement</b>																		
36 Encaisse réglementaire	1 534	333	1 867	3 169	6 791	99	6 453	16 511	10 068	854	10 921	281	1 389	1 670	13 156	14 836		58 961
37 Matériaux, combustibles et fournitures	10 289	2 456	12 745	14 273	33 406	5 423	19 933	73 035	12 908	1 910	14 819	744	4 474	5 218	984	2 999		109 800
38 Total	11 823	2 789	14 612	17 442	40 197	5 521	26 385	89 546	22 976	2 764	25 740	1 025	5 863	6 888	14 140	17 835		168 761
<b>39 Total au 31 décembre</b>	<b>1 429 892</b>	<b>342 764</b>	<b>1 772 656</b>	<b>2 011 588</b>	<b>4 644 995</b>	<b>760 213</b>	<b>2 804 494</b>	<b>10 221 290</b>	<b>1 806 332</b>	<b>270 284</b>	<b>2 076 616</b>	<b>103 622</b>	<b>627 827</b>	<b>731 449</b>	<b>157 981</b>	<b>439 266</b>	<b>622 432</b>	<b>16 021 691</b>

**Tableau 3 – Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2008 (M\$)**

(1) Rubrique	(2) Raccordements des centrales			(5) Réseau					(10) Raccordements des clients			(14) Interconnexions			(16) CCR et CT	(17) Soutien	(18) Télécom.	(19) Total
	(3) Postes élevateurs	(4) Lignes de raccorde- ments	(4) Total	(5) Très haute tension		(7) 450 kV	(8) Haute tension	(9) Total	(10) Postes abaisseurs	(11) Raccorde- ments clients HT	(12) Total	(13) Churchill Falls	(14) Autres	(15) Total				
				(5) Boucle montréalaise et corridor MTL QC	(5) Autres													
1 Charges nettes d'exploitation	16,2	3,9	20,1	34,3	80,6	1,3	67,6	183,8	110,4	10,2	120,6	3,7	17,4	21,1	132,6	201,7		679,9
2 Charges brutes directes	13,7	3,0	16,7	28,3	60,6	0,9	57,6	147,4	89,8	7,6	97,5	2,5	12,4	14,9	117,4	132,4		526,2
3 Charges de services partagés	7,5	1,6	9,2	14,9	33,3	0,5	30,4	79,1	45,9	4,1	50,0	1,4	6,8	8,2	58,0	92,1		296,6
4 Rendement sur les actifs des fournisseurs	0,1	0,0	0,2	0,4	0,7	0,0	0,7	1,7	1,1	0,1	1,2	0,0	0,2	0,2	1,6	0,2		5,0
5 Coûts capitalisés	(4,9)	(0,6)	(5,5)	(8,5)	(12,8)	(0,0)	(19,8)	(41,2)	(24,8)	(1,4)	(26,2)	(0,2)	(1,5)	(1,6)	(22,3)	(14,4)		(111,3)
6 Facturation interne émise	(0,3)	(0,1)	(0,4)	(0,7)	(1,2)	(0,0)	(1,3)	(3,2)	(1,6)	(0,2)	(1,9)	(0,1)	(0,5)	(0,5)	(22,1)	(8,5)		(36,6)
7 Autres charges	59,1	10,1	69,2	82,4	222,7	22,9	117,0	445,1	89,2	12,8	102,0	6,8	38,4	45,1	43,2	53,1	31,4	789,2
8 Achats de services de transport							12,1	12,1					7,9	7,9				20,0
9 Achats d'électricité																6,3		6,3
10 Amortissement	46,7	7,2	53,9	65,3	182,6	16,4	81,0	345,3	73,7	10,5	84,2	5,9	25,1	31,0	42,0	31,2	71,3	659,0
11 Taxes	12,4	2,9	15,3	17,1	40,1	6,5	23,9	87,7	15,5	2,3	17,8	0,9	5,4	6,3	1,2	15,6	2,7	146,5
12 Autres revenus de facturation interne																	(42,6)	-42,6
13 Frais corporatifs	3,2	0,8	3,9	4,3	10,2	1,6	5,8	21,9	4,0	0,6	4,6	0,2	1,4	1,6	0,2	0,9	1,4	34,4
14 Intérêts reliés au remboursement gouvernemental		(0,1)	(0,1)	(1,9)		(0,5)	(2,1)	(4,5)		(0,3)	(0,3)		(0,3)	(0,3)				(5,2)
15 Facturation externe	(0,1)	(0,0)	(0,2)	(0,4)	(0,3)	(0,0)	(0,5)	(1,2)	(0,4)	(0,0)	(0,5)	(0,0)	(0,1)	(0,1)		(0,0)		(2,0)
16 DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE	78,3	14,7	92,9	118,8	313,3	25,3	187,8	645,1	203,2	23,3	226,4	10,7	56,6	67,3	176,0	255,7	32,8	1 496,3

**Tableau 4 – Description des facteurs de répartition des actifs**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Transport Sud-Ouest, la direction principale Transport Nord-Est, la direction Exploitation et les autres unités. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation et affaires réglementaires, Planification des actifs, Contrôle des mouvements d'énergie, Expertise et support technique de transport et Projets spéciaux.
Postes	Affectation directe	Les postes sont attribués directement aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Les lignes sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Les autres actifs de réseau sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Les actifs de soutien sont attribués directement aux fonctions concernées.
Télécom.	Affectation directe	Les actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications
Actifs incorporels	Affectation directe	Les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Actif au titre des prestations constituées	Masse salariale	L'actif au titre des prestations constituées est attribué selon la masse salariale aux différentes fonctions.

**Tableau 4 – Description des facteurs de répartition des actifs (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Passif au titre des prestations constituées	Masse salariale	Le Passif au titre des prestations constitués est attribué selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Mesures de réduction de l'effectif	Masse salariale	Les Mesures de réduction de l'effectif sont attribuées selon la masse salariale aux différentes fonctions.
Actifs réglementaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs réglementaires sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Frais de dévelop. et autres frais reportés	Affectation directe	Les frais de développement et autres frais reportés des actifs de Télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Frais de dévelop. et autres frais reportés	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les frais de développement et autres frais reportés sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes de la direction principale Transport Sud-Ouest de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Matériaux, combustibles et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Transport Sud-Ouest, la direction principale Transport Nord-Est, la direction Exploitation et les autres unités. En ce qui concerne les autres unités du Transporteur, celles-ci sont le Bureau du Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, le Contrôleur ainsi que les directions Ressources humaines, Commercialisation et affaires réglementaires, Planification des actifs, Contrôle des mouvements d'énergie, Expertise et support technique de transport et Projets spéciaux.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la Direction contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Exploitation sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Exploitation sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Exploitation est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Centre de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Rendement du fournisseur Groupe technologie	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Rendement du fournisseur Groupe technologie	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Rendement du fournisseur Groupe technologie	Affectation directe	Le montant relatif à la direction Exploitation est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Rendement du fournisseur Groupe technologie	Heures de maintenance	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à la Direction Exploitation sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation interne émise	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour la direction Contrôle des mouvements d'énergie est attribué directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à la direction Exploitation sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions principales Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions Interconnexions autres et Réseau haute tension.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement autres des actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Amortissement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de télécommunications).

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Taxes autres	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes autres des actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de télécommunications).
Autres revenus de facturation interne	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique est attribué directement à la fonction Télécommunications.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes de la direction principale Transport Sud-Ouest de l'année concernée.
Intérêts reliés au compte d'écart	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée.

**Tableau 5 – Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Facturation externe	Affectation directe	Le montant relatif à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur, à l'exception de la direction Contrôle des mouvements d'énergie, est attribué directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions principales transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets des directions principales.

**Tableau 6 – Description des facteurs de répartition par service**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Postes élevateurs	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de :  1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de  2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
Lignes de raccordements	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de :  1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de  2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
Très haute tension – MTL- QC et boucle MTL	Part de la pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti par service en proportion des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.

**Tableau 6 – Description des facteurs de répartition par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Très haute tension – autres	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de : 1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de 2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
450 kV	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de : 1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de 2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
Haute tension	Part de la pointe coïncidente annuelle	Le montant de cette rubrique est réparti par service en proportion des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Raccordements clients haute tension	Affectation directe	Le montant de cette rubrique est affecté directement au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.

**Tableau 6 – Description des facteurs de répartition par service (suite)**

<b>Rubrique</b>	<b>Critère</b>	<b>Description du facteur</b>
Churchill Falls	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de :  1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de  2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.
Interconnexions – Autres	Part de la pointe coïncidente annuelle Part des besoins en énergie annuels	Le montant de cette rubrique est réparti par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation du réseau de :  1) la part des besoins en énergie annuels du service dans les besoins en énergie annuels totaux des services considérés ; et de  2) la part des besoins en puissance à la pointe coïncidente annuelle du même service dans les besoins en puissance totaux à la pointe coïncidente annuelle.

Tableau 7 – Répartition par composante du coût du service 2008 (M\$)

(1) <b>Fonctions</b>	(2) (3) (4) (5) (6) <b>Répartition par composante</b>				
	% Énergie	% Puissance	Facteur de répartition †	Énergie	Puissance
1 <b>Raccordements des centrales</b>				<b>176,4</b>	<b>121,6</b>
2 Postes éleveurs	59,19%	40,81%	A	144,3	99,5
3 Lignes de raccordements	59,19%	40,81%	A	32,2	22,2
4 <b>Réseau</b>				<b>570,6</b>	<b>1 257,3</b>
5 THT : Boucle montréalaise et corridor MTL-QC	0,00%	100,00%	B	0,0	351,5
6 THT : Autres	59,19%	40,81%	A	503,6	347,2
7 450 kV	59,19%	40,81%	A	67,0	46,2
8 HT	0,00%	100,00%	B	0,0	512,3
9 <b>Raccordements des clients</b>				<b>0,0</b>	<b>466,7</b>
10 Postes abaisseurs	0,00%	100,00%	B	0,0	412,2
11 Raccordement clients HT	0,00%	100,00%	B	0,0	54,5
12 <b>Interconnexions</b>				<b>13,4</b>	<b>138,6</b>
13 Churchill Falls	59,19%	40,81%	A	13,4	9,3
14 Autres	0,00%	100,00%	B	0,0	129,3
15 <b>Total</b>				<b>760,5</b>	<b>1 984,2</b>

† (A) Facteur de répartition décrété par la Régie et qui est basé sur le facteur d'utilisation du réseau

(B) Facteur de répartition décrété par la Régie qui réparti 100% en puissance

Tableau 8 – Répartition par service du coût du service 2008 (M\$)

(1) Fonctions	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Répartition par service					
	% Charge locale	% Point à point	Facteur de répartition †	Charge locale	Point à point	Total Coût du service
1 <b>Raccordements des centrales</b>				<b>293,0</b>	<b>5,1</b>	<b>298,1</b>
2 Postes élévateurs	98,28%	1,72%	A	239,6	4,2	243,8
3 Lignes de raccordements	98,28%	1,72%	A	53,4	0,9	54,3
4 <b>Réseau</b>				<b>1 797,3</b>	<b>30,6</b>	<b>1 827,9</b>
5 THT : Boucle montréalaise et corridor MTL-QC	98,37%	1,63%	A	345,8	5,7	351,5
6 THT : Autres	98,28%	1,72%	A	836,2	14,6	850,8
7 450 kV	98,28%	1,72%	A	111,3	1,9	113,3
8 HT	98,37%	1,63%	A	504,0	8,3	512,3
9 <b>Raccordements des clients</b>				<b>466,7</b>	<b>0,0</b>	<b>466,7</b>
10 Postes abaisseurs	100,00%	0,00%	B	412,2	0,0	412,2
11 Raccordement clients HT	100,00%	0,00%	B	54,5	0,0	54,5
12 <b>Interconnexions</b>				<b>149,4</b>	<b>2,6</b>	<b>152,0</b>
13 Churchill Falls	98,28%	1,72%	A	22,3	0,4	22,7
14 Autres	98,28%	1,72%	A	127,1	2,2	129,3
15 <b>Total</b>				<b>2 706,4</b>	<b>38,4</b>	<b>2 744,7</b>

† (A) Énergie : Charge locale = 185352 GWh, Service point à point LT = 3361 GWh.

Puissance : Charge locale = 35705 MW, Service point à point LT = 591 MW

(B) Affectation directe à la charge locale

Tableau 9 – Répartition du coût du service 2008 (M\$)

(1) Fonctions	(2) Charge locale				(6) Point à point			(8) Total
	(2) Puissance	(3) Énergie	(4) Spécifique	(5) Sous-total	(6) Puissance	(7) Énergie	(7) Sous-total	
	1 <b>Raccordements des centrales</b>							
2 Postes élévateurs	97,9	141,7		239,6	1,6	2,6	4,2	243,8
3 Lignes de raccordements	21,8	31,6		53,4	0,4	0,6	0,9	54,3
4 <b>Réseau</b>								
5 Très haute tension – MTL-QC et boucle MTL	345,8	0,0		345,8	5,7	0,0	5,7	351,5
6 Très haute tension – autres	341,6	494,6		836,2	5,7	9,0	14,6	850,8
7 450 kV	45,5	65,9		111,3	0,8	1,2	1,9	113,3
8 Haute tension	504,0	0,0		504,0	8,3	0,0	8,3	512,3
9 <b>Raccordements des clients</b>								
10 Postes abaisseurs			412,2	412,2			0,0	412,2
11 Raccordement clients haute tension			54,5	54,5			0,0	54,5
12 <b>Interconnexions</b>								
13 Churchill Falls	9,1	13,2		22,3	0,2	0,2	0,4	22,7
14 Autres	127,2	0,0		127,1	2,1	0,0	2,2	129,3
15 <b>Total</b>	<b>1 492,8</b>	<b>747,0</b>	<b>466,7</b>	<b>2 706,4</b>	<b>24,7</b>	<b>13,5</b>	<b>38,4</b>	<b>2 744,7</b>